Trente-deuxième Année. — N° 54 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 23 FÉVRIER 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 22 FÉVRIER 1887

L'organisation socialiste

EN 1851 (1)

Si l'on a suivi l'histoire du parti démagogique, on a pu constater qu'il avait traversé depuis 1848 trois périodes distinctes. — Dans la première période, c'est-à-dire depuis la révolution de Février jusqu'à l'insurrection de Juin, il s'était étalé à l'aise et, quoique contenu par l'esprit de modération générale qui régnait alors, n'avait dissimulé ni son programme ni ses prochaines espérances. — La défaite de juin lui avait porté une atteinte cruelle, et, frappé par la réprobation publique plus encore que par la salutaire rigueur des lois, il était rentré dans l'ombre. A la vérité, il avait bientôt repris son activité : les menées de la *Solidarité républicaine*, l'agitation du 29 janvier, la propagande électorale à l'approche du renouvellement de l'Assemblée, le soulèvement criminel du 13 juin 1849 avaient attesté tout à la fois l'audace et l'obstination de ses desseins. Mais le succès n'avais pas couronné ses efforts. La fermeté du général Changarnier avait prévenu ou déjoué toutes les tentatives anarchiques : le suffrage universel, en mai 1849, avait envoyé au Palais-Bourbon une majorité royaliste : enfin, certaines élections partielles ayant au printemps de 1850 effrayé l'opinion conservatrice, la loi du 31 mai avait été rendue dans le but de perpétuer et de consolider l'influence du *parti de l'ordre*. — Ainsi tenu en échec, le parti *démagogique-socialiste* n'avait pas abdiqué, mais il avait transformé sa tactique. Il avait renoncé à toute action immédiate et avait volontairement éloigné son but dans l'espoir d'y atteindre plus sûrement. Il avait pris pour objectif l'année 1852, comme s'il avait eu la certitude que les multiples scrutins et l'inévitable confusion de cette époque lui offriraient quelque chance propice. Alors avait commencé pour lui une troisième période, période de lutte non ouverte, mais cachée, le cheminement patient et continu, d'action persévérante exercée moins sur les grandes villes que sur les petites bourgades et sur les campagnes. « Préparons-nous pour 1852, et jusque-là soyons patients. » Tel fut, dès 1850, le mot d'ordre des socialistes.

Le résultat des élections législatives disait assez sur quel point cette propagande porterait le plus de fruits. Au mois de mai 1849, les régions du Nord et de l'Ouest avaient voté en masse pour les députés conservateurs. Celles de l'Est et du Sud-Ouest avaient, sauf quelques exceptions, imité cet exemple. En revanche, dans les départements du bassin du Rhône depuis Dijon jusqu'à Marseille, dans ceux du bassin supérieur de la Loire depuis Saint-Etienne jusqu'aux limites du Loiret, les candidats de la démocratie la plus accentuée avaient obtenu un éclatant triomphe. Ce n'était pas que ces vastes provinces fussent acquises sans réserve au parti du désordre. Mais des causes très diverses avaient égaré les esprits ou y avaient jeté l'incertitude. Ici étaient les journaliers de la Nièvre et de l'Allier, envioux des grandes propriétés qui couvraient leur sol ; là, les bûcherons et les flotteurs du Morvan, hommes rudes, ignorants, faciles à tromper. En Bourgogne et dans le Dauphiné, deux sentiments partageaient les âmes, le culte du bonapartisme révolutionnaire et la haine de l'ancien régime : sous cette double impression, on inclinait à proscrire tout ce qui rappelait les vieilles formes religieuses ou monarchiques. Plus au sud, dans les hautes vallées des affluents du Rhône, vivaient, d'un côté, les montagnards des Alpes, pauvres et, comme presque tous les pauvres, un peu aigris de leur destin ; de l'autre, les paysans cévénols, se souvenant encore de leurs luttes religieuses et ayant conservé toute la chaleur de leur âme, même dans la vie paisible et solitaires de leurs lointaines campagnes. Enfin, sur les rives de la Méditerranée s'étendait la Provence avec sa population à la fois douce et rude, molle et ardente tour à tour, sage à ses heures, mais le plus souvent irréfléchie, s'enivrant de ses propres sophismes et aussi des sophismes des autres, crédule et passionnée tout ensemble, prompte à élever des idoles et non moins prompte à les briser. — Telles étaient les contrées où le socialisme avait pris droit de cité et d'où il espérait s'étendre sur la France entière.

Dans ce terrain si bien préparé l'action était aisée. Elle fut à la fois ardente et obstinée, audacieuse et contenue. — Les cercles devinrent de véritables centres de propagande. Le plus souvent leur nom même laissait pressentir leur objet. Il y avait le *cercle des travailleurs*, le *cercle démocratique*, le *cercle national*, le *cercle philanthropique*, le *cercle montagnard*. Là se rassemblaient tous les anciens habitués des clubs. La meilleure partie des cotisations était employée à la politique. Les cercles des villes se reliaient à d'autres petits cercles, créés dans les villages et connus dans tout le Midi sous le nom de *chambrées*. — En outre, malgré toutes les sévérités administratives, les journaux démagogiques s'étaient multipliés. Ils groupaient autour d'eux, sous la désignation d'actionnaires, tous les hommes remuants et exaltés du pays. Ces actions étaient divisées en petites coupures de vingt, dix, cinq et même un franc, et l'on accroissait de la sorte le nombre des adhérents. — Enfin, dans les départements du Sud-Est, une société secrète s'était formée sous le nom de *Nouvelle-Montagne*, société savamment hiérarchisée, ayant ses chefs, ses affiliés qui presque tous étaient pourvus d'armes, son mot d'ordre, ses signes de reconnaissance, sa caisse qui était alimentée par des cotisations périodiques ou des collectes extraordinaires. Cette société, créée à la fin de 1849, prit l'année suivante un développement tout à fait imprévu.

Au printemps de 1850, le principal agent de cette propagande était un sieur Alphonse Gent. Gent, après une jeunesse marquée par un regrettable scandale, avait habité tour à tour Nîmes et Avignon, et y avait exercé la profession d'avocat. C'était un homme besogneux, ambitieux et ardent. Il avait fait partie de l'Assemblée constituante, mais n'était pas parvenu à se faire porter sur les listes démagogiques pour l'Assemblée législative. Exclu de la vie parlementaire, il avait cherché dans une organisation insurrectionnelle l'emploi de son activité. Il s'était fait le promoteur de la *Nouvelle-Montagne*. Il avait recruté des auxiliaires : c'étaient, dans la Drôme, Saint-Prix et l'instituteur Bouvier de Crest ; dans les Basses-Alpes, Rouvier, Sauve et surtout un ancien ouvrier devenu journaliste, nommé Longomazimo ; dans les Bouches-du-Rhône, c'était l'avocat Thourel, d'Aix. Grâce à ses soins et à ceux de ses amis, quinze départements de la région du Sud-Est furent bientôt affiliés. Le comité directeur siégeait à Lyon et, sous des noms de convention, correspondait lui-même avec Paris et avec Londres. Un congrès des délégués de la société se tint à Valence dans la nuit du 29 au 30 juin 1850. A la suite de ce conciliabule, l'activité redoubla. Les rapports de police signalaient une extrême agitation dans l'Ardèche et dans la Drôme. Dans le Gard, dans les Bouches-du-Rhône, on fabriquait ou l'on achetait de la poudre. L'Hérault n'était guère moins bien disposé, quoique le recouvrement des cotisations y fût plus difficile qu'ailleurs. A Toulon, des intelligences étaient pratiquées dans les troupes de l'armée et de la marine. Le 30 septembre, les chefs de la société tinrent une seconde conférence, cette fois dans une hôtellerie de Mâcon. Quoique, dans les conseils de la *Nouvelle-Montagne*, on dédaignât fort les démocrates de l'Assemblée, taxés de modérantisme, quelques représentants de l'extrême gauche avaient été convoqués et assistaient à la réunion. En ce moment, les circonstances parurent si favorables que, sans attendre 1852, on se prépara à une prochaine prise d'armes. On hâta la rentrée des fonds, on pressa les achats de fusils et de munitions. Gent, au mois d'octobre, se rendit à Genève et s'aboucha avec les réfugiés étrangers qui étaient nombreux dans cette ville et qui, pressentant des troubles prochains, y affluaient de tous les points de la Suisse et de l'Italie. Le plan était vaste et hardi. Tous les départements du Sud-Est devaient se soulever d'un élan unanime : d'un côté on tendrait la main aux départements du Sud-Ouest qui étaient déjà fort travaillés, et, de l'autre, on tâcherait de gagner la Bourgogne et la Franche-Comté ; on formerait ainsi une sorte de demi-cercle menaçant autour de la capitale, puis, par un mouvement convergent, on se rapprocherait peu à peu de Paris : en cas d'insuccès, le voisinage de la Suisse et du Piémont garantirait une retraite assurée. Dans tout le Midi courait déjà la rumeur d'une insurrection prochaine. Le soulèvement éclaterait, disait-on, à la rentrée de l'Assemblée législative : des feux allumés sur les montagnes seraient l'annonce de la prise d'armes : six mille insurgés se rassembleraient, à un signal donné, dans les montagnes du Lubéron. Cependant le gouvernement recueillait ces indices et était sur ses gardes. La saisie de lettres adressées à Gent ne permit plus de doutes sur l'imminence du complot. Gent fut arrêté le 24 octobre 1850, ainsi que ses principaux complices. Après une longue instruction, il fut condamné le 28 août 1851 à la déportation (1.)

Cet acte de vigueur prévint l'explosion, mais ne ramena pas le calme dans les esprits. La propagande démocratique se dissimula davantage, elle ne s'arrêta pas. Si l'on abandonna le rêve, un instant caressé, d'un soulèvement immédiat, ce fut pour reprendre ce travail patient et obstiné qui, en 1852, devait, espérait-on, livrer le pays à la démagogie. Les idées socialistes continuèrent à s'infiltrer peu à peu comme une pluie lente qui pénètre le sol et en atteint les couches les plus profondes. A vrai dire, ce socialisme provincial différait un peu du socialisme parisien tel qu'on l'avait vu se développer et fleurir en 1848. A Paris, l'âpreté des convoitises s'était voilée sous le masque des théories : quelques-unes de ces théories avaient même revêtu des formes spécieuses, si spécieuses qu'elles avaient séduit certaines âmes honnêtes et désintéressées. Là-bas rien de scientifique, rien qui sentît le système ou l'école. Aux yeux des paysans nivernais, bourguignons, cévénols ou provençaux, le socialisme pouvait se résumer d'un mot : c'était la suppression de toutes les vieilles entraves et la satisfaction de tous les désirs jusque-là inassouvis. Chacun l'accommodait à ses appétits. Le socialisme, c'était pour le braconnier l'abolition des lois sur la chasse ; pour le marchand de vin ou l'aubergiste, la suppression de l'exercice ; pour le bûcheron, la faculté de couper du bois dans la forêt voisine ; pour le paysan, l'agrandissement de sa terre aux dépens de celle du seigneur ; pour l'ouvrier, le partage des bénéfices de l'usine ; pour le repris de justice ou le conscrit réfractaire, la libre vengeance contre les gendarmes ; pour le contribuable arriéré, le droit de piller la caisse du percepteur ; pour le débiteur menacé de saisie, l'occasion de brûler impunément les *papiers du notaire*. Certains meneurs parmi les bourgeois favorisaient ces grossières et criminelles espérances. Eux aussi, ils étaient socialistes à leur manière ; eux aussi, ils guettaient leur proie ; eux aussi, ils calculaient quel bénéfice l'échéance de 1852 leur apporterait. L'un, qui était greffier, voulait être juge de paix ; l'autre qui était négociant ou artisan, vétérinaire ou cafetier, aspirait à être maire : celui-ci ancien instituteur révoqué, songeait à se faire nommer inspecteur primaire ; celui-là officier ministériel besogneux, visait à devenir sous-préfet. Ces modestes emplois étaient attendus avec un extraordinaire acharnement, car l'ambition, cette âpre passion de l'humanité, naît dans les sphères les plus humbles comme dans les plus hautes, et son ardeur est indépendante de la grandeur de l'objet qu'elle poursuit.

Ce sourd travail, si dissimulé qu'il fût, se révélait à certains signes qui ne trompaient point les esprits clairvoyants. Il y avait longtemps que Montalembert, avec sa prophétique éloquence, avait dénoncé « les sophismes qui « empoisonnaient les populations rustiques ». Il y avait longtemps aussi que M. Dupin s'était efforcé de mettre en garde contre les doctrines socialistes ses compatriotes du Nivernais et du Morvan. Depuis 1850, les rapports des préfets permettaient de pressentir les projets qui se tramaient : à la vérité, quelques-uns de ces rapports grossissaient à dessein le péril ; mais, même en faisant la part de quelque exagération voulue, il restait de quoi préoccuper les plus insouciants. En dehors des informations officielles, d'autres informations survenaient non moins inquiétantes et non moins précises. Les hommes que leurs relations ou leurs intérêts appelaient dans les régions du Sud-Est étaient stupéfaits du spectacle qui s'offraient à leurs yeux. Le soir dans les bourgades les plus reculées de la Provence, on voyait les paysans se glisser mystérieusement dans la demeure de quelqu'un d'entre eux et n'en sortir que bien avant dans la nuit : c'étaient les *chambrées*, ces cercles où s'ébauchait la Révolution prochaine. D'autres fois, les oreilles étaient frappées par des chants horribles, tels que Paris, même aux plus mauvais jours, n'en avait pas entendu de pires. Dans certaines auberges perdues dans les sentiers des Basses-Alpes, les étrangers ne revenaient pas de leur surprise, en retrouvant appendus aux murs les portraits de Ledru-Rollin ou de Barbès, personnages un peu démodés à Paris, mais ici en pleine faveur. Des journaux affreux étaient répandus par les soins des comités, et, au retour du travail, assis sur le pas de leur porte ou au pied de leur platane, les vignerons ou les bûcherons les lisaient d'un œil mal exercé. Enfin, les jours de *fête votive*, si joyeux autrefois dans la vallée du Rhône, n'étaient plus consacrés au plaisir, mais devenaient l'occasion de rendez-vous, d'échanges de mot d'ordre, de conciliabules, de manifestations ; et, quand la gendarmerie survenait, elles se terminaient souvent par des rixes. A mesure que l'année 1851 avançait, on observait un redoublement d'irritation : aux mois d'octobre et de novembre, quelques agitations partielles éclatèrent, semblables à ces mouvements précipités qui précèdent parfois les grandes prises d'armes.

Ce dangereux état des esprits permet de deviner ce qui suivit. — A la nouvelle du coup d'Etat, les départements du Nord demeurèrent calmes. Il en fut de même de ceux de l'Ouest, sauf une tentative d'insurrection à la Suze, dans la Sarthe. Dans l'Est, la paix publique ne fut troublée que dans la petite ville de Poligny. Dans le Sud-Ouest, deux départements, le Lot-et-Garonne et le Gers, furent le théâtre d'agitations fort graves, mais l'ordre y fut presque aussitôt rétabli. L'Orléanais, le Berry, le Bourbonnais, le Limousin ne se soulevèrent point non plus, si l'on excepte toutefois quelques essais de sédition à Saint-Amand et les arrondissements de Montargis et de La Palisse. — Tout autre fut le sort des provinces du Sud-Est et, par extension, de ces provinces du bassin de la Loire, qui confinent au Morvan et au bassin du Rhône. Là, l'acte de Louis-Napoléon produisit une double impression de consternation et de colère. A la vérité, dans les grandes villes, à Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Toulon, la présence d'une force publique imposante et des mesures préventives énergiques maintinrent le calme matériel. Il arriva aussi que certains départements, inféodés de vieille date à la faction démagogique, restèrent à peu près paisibles, malgré toutes les apparences contraires : tel fut le turbulent département de Saône-et-Loire. Mais, nonobstant ces heureuses exceptions, presque partout la fermentation fut extrême. Quelques-uns, mais en bien petit nombre, s'affligèrent de la Constitution violée ; tous les autres ne songèrent qu'à l'anéantissement de leurs criminelles espérances. Le coup d'Etat triomphant, la date fatidique de 1852 s'évanouissait. Il fallait renoncer à cette franche lippée révolutionnaire, à ce long carnaval démagogique, à cette gigantesque farandole, à tous ces excès qu'on avait rêvés. L'exaspération ne connaissant plus de bornes, on assista à une véritable explosion de passions grossières et matérielles. Il serait trop long de décrire dans tous ses détails cette agitation provinciale. Il suffira de la montrer sur les trois points où elle éclate avec le plus de violence : — d'abord dans le département de la Nièvre, et spécialement à Clamecy ; — en second lieu : dans le département de l'Hérault, et en particulier à Bédarieux ; — en troisième lieu : enfin, dans les départements de la rive gauche du Rhône, la Drôme, le Var, les Basses-Alpes, où se déroulent à nos yeux de véritables épisodes de guerre civile.

PIERRE DE LA GORCE.

(1) Extrait de l'*Histoire de la seconde République française*.

(1) Conseil de guerre de Lyon : affaire du complot du Sud-Est, réquisitoire de convocation, pièces saisies et témoignages. (*Gazette des Tribunaux*, août 1851.)

NOUVELLES DU JOUR

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Nous recevons de notre correspondant particulier de Berlin, les dépêches suivantes :

Berlin, 21 février, 8 h. soir. — Une foule énorme attend devant le ministère de l'intérieur pour connaître le résultat des élections. On assure que d'innombrables télégrammes, parvenus de tous les points et l'Empire, font pressentir que les conservateurs, gagneront environ trente sièges.

Le parti catholique favorable au septennat ralliera, dit-on, une très forte majorité.

Dans les grands centres manufacturiers, Aix-la-Chapelle, Francfort-sur-le-Mein, Dresde, etc. Les socialistes, malgré l'agitation désespérée de ces dernières jours, semblent avoir subi un échec relatif.

Beaucoup n'ont pas obtenu la majorité absolue ; leur élection dépendra du second tour de scrutin. L'impression générale à cette heure est que le prochain Reichstag votera selon le désir du prince de Bismarck et que ce dernier, persuadé de n'avoir plus d'opposition systématique, pour sa politique intérieure, abandonnera tous ses projets belliqueux.

Les dépêches des provinces ne signalent jusqu'à présent aucun incident grave.

Il y a toutefois de nombreuses arrestations de socialistes, notamment à Francfort et à Dresde.

D'autre part, les fonctionnaires et agents de tout ordre, ont redoublé d'efforts hier et ce matin afin d'assurer le succès du gouvernement.

A Berlin l'animation est très grande.

Ce soir on remarque une certaine agitation dans les quartiers ouvriers. Tous les postes de police ont été doublés, les patrouilles parcourent incessamment ces quartiers.

L'Empereur s'est montré à plusieurs reprises ce matin à une fenêtre de son palais ; il a été chaque fois acclamé.

Strasbourg, 21 février. — La lutte des partis est acharnée ; jamais le nombre des votants n'a été aussi considérable depuis l'annexion bien que les élections aient lieu un jour ouvrable ; il est vrai que les grands industriels avaient fermé leurs usines afin de donner aux ouvriers le temps nécessaire pour exercer leur droit politique.

Berlin, 21 février, 10 h. soir. — On connaît 120 résultats sur 397 ; il y a 42 ballotages. On croit que le nombre des ballotages sera de 60 environ.

Metz, 21 février. — M. Antoine, candidat protestataire, a obtenu 2976 voix. M. Rembenger, candidat allemand en a obtenu 3223.

Le résultat définitif dépend de l'élection de Metz-campagne.

Lubeck (Wesphalie), 21 février. — M. Bock, député sortant conservateur, est élu contre le socialiste Kerrl.

Metz, 21 février. — L'élection de M. Antoine est assurée à une majorité écrasante.

Colmar-Ville. — M. Grad, protestataire, 3266 voix ; Kloeckler, favorable au Septennat, 752.

Strasbourg-ville. — Inscrits, 17560 ; votants, 15184. M. Kablé, protestataire, 10282 voix, élu. M. Pietra, allemand, 6798.

Berlin. — Dans les première et troisième circonscriptions, il y a ballottage ; il semble favorable aux adversaires du septennat.

Mulhouse-Ville. — Inscrits, 12323. Votants, 10355. M. Lalance, protestataire, 7046 voix, élu ; M. Michelin, allemand, 2829.

Pahnn-Altkirsch. — M. le curé Wilderer, protestataire, 2029 voix.

Gœbwille. — M. l'abbé Guerber, protestataire, 1779 ; M. Friedler allemand, 96

Saintte-Marie-aux-Mines. — M. l'abbé Simonis protestataire, 1,058 voix ; M. Ott, allemand, 211 voix

Berlin, minuit. — Il y a ballottage dans les deuxième et cinquième circonscriptions de Berlin.

M. Hasnelter, député sortant socialiste, est réélu dans la sixième circonscription ; dans la quatrième, l'élection de M. Singer, socialiste, député sortant, est assuré.

Le langage de la presse allemande

Berlin, 21 février. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dit au sujet des élections : « La presse française accorde ses sympathies tout entières aux Guelfes, aux Polonais, aux Danois, aux Protestataires d'Alsace-Lorraine ; elle s'en occupe avec une énergie aussi grande que s'il s'agissait d'un scrutin dans les départements français.

Cette attitude, ajoute la *Gazette* est une preuve irrécusable que la France est plus éloignée que jamais de reconnaître loyalement sans réserves le traité de Francfort.

La *Gazette Nationale* fait ressortir ce fait que les associations socialistes françaises, ont signé des manifestes à leurs correligionnaires politiques allemands, ce qui serait une ingérance, à la dernière heure, dans la bataille électorale allemande.

Les îles Baléares et les Allemands

Paris, 21 février. — L'attention de M. Flourens ministre des affaires étrangères, s'est portée depuis quelque temps sur des bruits en circulation en Espagne, d'après lesquels l'Allemagne aurait l'intention d'occuper les îles Baléares et de s'y établir fortement.

Cette position permettrait à l'Allemagne de jouer un rôle dans la Méditerranée et, au besoin, en cas de conflit avec la France, de couper nos communications avec l'Algérie.

Ces bruits ont pour origine un voyage aux Baléares du major von Beines, attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne à Madrid. Le major von Beines, après s'être livré à une étude approfondie des moyens de défense de ces îles, serait allé rendre compte de sa mission à Berlin, qu'il n'aurait pas quitté depuis.

Le gouvernement espagnol, craignant de perdre ses possessions de la Méditerranée, aurait ordonné des travaux de fortifications qui seraient sur le point d'être mis à exécution.

Rapprochement entre le Vatican et le Quirinal

Rome, 21 février. — On parle, depuis quelque temps, d'une tentative de rapprochement entre le Vatican et le Quirinal. Je puis vous citer à ce sujet un fait de nature à justifier ce bruit.

Il y a quelque temps, le duc de Naples ayant été visiter le Saint-Sépulcre, avait demandé à être reçu par les autorités avec les honneurs dûs à un prince royal.

Le clergé refusa d'accéder à cette demande ; le consul d'Italie avait insisté vainement pour le faire céder, lorsqu'au dernier moment l'ordre fut donné par le Vatican d'accepter les honneurs demandés par le duc de Naples.

L'anniversaire de l'élection du Souverain-Pontife

Rome, 21 février. — Hier, anniversaire de son élection, le Souverain-Pontife a reçu les hommages et les félicitations du Sacré Collège. Les cardinaux archevêques de Québec et de Baltimore se trouvaient présents, ainsi que Mgr Azarian, patriarche des Arméniens catholiques, NN. SS. les évêques de Saint-Brieuc et de Clermont et les prélats et personnages de la Cour. Ensuite Sa Sainteté a tenu cercle dans sa bibliothèque privée.

Mort de M. Léon Pagès

Montauban, 21 février. — M. Léon Pagès, avocat, maire de Saint-Antonin, président du conseil général, ancien député de Tarn-et-Garonne, est décédé hier soir à Saint-Antonin. Il était âgé de 77 ans.

Retour de Mgr di Rende

On lit dans l'*Univers* :

« S. Ex. Mgr de Rende, nonce apostolique, est arrivé ce matin à 7 heures, venant de Rome, où il avait été appelé par le Saint-Père, qui désirait entretenir son représentant avant son retour à Paris. Mgr Averardi, auditeur, et Mgr Vico, secrétaire de la nonciature, attendaient son Excellence à la gare de Lyon.

Les étudiants de Marseille

Marseille, 24 février. — Les étudiants en médecine et en pharmacie et les élèves des hôpitaux, considérant que les malades souffraient gravement de leur éloignement, ont décidé de reprendre leurs services hospitaliers.

Ils déclarent maintenir leurs griefs et poursuivront leurs revendications sur le terrain légal.

Ils protestent également, disent-ils, contre les humbles excuses que, dans un esprit de conciliation, on voulut bien leur faire exprimer.

Une mutinerie

Une mutinerie dont on ne connait pas encore les causes vient de se produire dans l'établissement des Enfants-Assistés de Sauvigny (Allier). Huit enfants ont été envoyés à l'asile de Saint-Genest.

L'agitation irlandaise.

Dublin, 21 février. — Un tenancier nommé Murphy a été assassiné près de Killarney, par les Moonlighters qui ont tiré aussi sur une autre personne.

Un manifeste socialiste publié à Dublin exhorte le peuple à protester contre la propriété foncière et la tyrannie du capital. Tous les produits du travail devraient, ajoute le manifeste, appartenir aux travailleurs.

Dans son mandement de carême, l'évêque catholique de Cloyne condamne le boycottage.

Les opérations de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires

Le *Journal officiel* publie le rapport « sur les opérations de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires pendant l'année 1886. » Les établissements d'instruction secondaire ont absorbé 148 millions 349,633 francs, dont 106,996,145 pour les lycées, 22,689,146 pour les collèges et 18,664,333 pour les lycées de jeunes filles. Quant aux écoles primaires, elles ont occasionné une dépense de 448,222,080 francs, dont 266,788,454 fr. fournis par l'Etat, 13,160,598 par les départements et 168,373,028 par les communes.

Attaque d'un vapeur au Tonkin

Le vapeur de rivière le *Raphaël*, de la Compagnie des messageries fluviales du Tonkin, faisant le service entre Dap-Cau (le port de Bac-Ninh), Phu-Lang-Thuong et Haiphong, a été attaqué le 29 decembre, par le travers du village de Magdon, par des pirates qui l'ont escorté à coups de fusil, le long des berges, pendant plus d'une demi-heure, en se tenant à des distances variant de 100 à 300 mètres.

Il y avait heureusement à bord du *Raphaël* deux passagers civils armés de winchesters et quatre soldats avec leurs fusils, de telle sorte qu'il a été possible de répondre au feu très vif de l'ennemi. Le *Raphaël* a pu sortir de ce mauvais pas, criblé de trous, il est vrai ; mais son commissaire, M. Laurent, a été blessé si grièvement qu'il est mort quelques jours plus tard à l'hôpital de Haïphong ; un des soldats a été également blessé à la main.

C'est au même point que la canonnière la *Mitrailleuse* avait été attaquée au mois de novembre.

Avisé de l'attaque du *Raphaël*, un de nos résidents a dirigé sur Magdon une compagnie de miliciens qui, ayant surpris les pirates le 2 décembre, les a mis en fuite après avoir fait quatre prisonniers.

La lettre de M. Boulanger

La *Justice*, après l'*Intransigeant*, dément que M. Boulanger ait écrit une lettre au Czar ou au ministre du Czar.

Le *Times* répète, dans son dernier numéro, avec de nouveaux détails, le récit que l'on connait déjà.

Voici cette version complétée de l'incident :

M. Moulin, attaché militaire de France à Saint-Pétersbourg, a demandé dernièrement à M. Flourens et au général Boulanger une prolongation de congé d'une quinzaine de jours. M. Flourens ne fit pas d'objections et supposa la chose arrangée, mais le jour suivant M. Moulin vint lui dire adieu, le général Boulanger lui ayant ordonné de partir et lui ayant même confié une lettre pour le ministre de la guerre de Russie.

» Il y a des années que le ministère de la guerre et celui des affaires étrangères sont en contestation au sujet du droit de contrôle sur les attaches militaires ; mais M. Flourens trouva que cette fois les choses avaient été, trop loin, et que le général Boulanger non seulement n'aurait pas dû ordonner à M. Moulin de partir, mais qu'en outre, il n'aurait pas dû écrire une lettre au ministre de la guerre russe, sans avoir consulté ses collègues. Il informa donc M. Grévy et M. Goblet de ce qui était arrivé et un conseil de cabinet fut assemblé.

» M. Flourens fit part à sa femme de son mécontentement et de ce qui l'avait causé, ajoutant qu'il était prêt à démissionner et à se justifier devant la Chambre. La même après midi, le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche, alla chez le comte de Munster l'ambassadeur d'Allemagne, et fit visite à Mlle de Munster dont c'était la fête. Un instant après, il entre dans le cabinet du comte de Munster, lui disant :

« Venez donc au salon, Mme Flourens est en train » de raconter une histoire bien curieuse et qui nous » intéresse tous. »

» Là-dessus les deux ambassadeurs se rendirent au salon où Mme Flourens parlait de la lettre, de l'irritation de son mari et du conseil de cabinet qui avait été convoqué et elle ajouta : « En ce moment, mon mari est probablement à la tribune, expliquant les motifs de sa démission. »

» Ce qui augmenta l'effet de ce récit sur les auditeurs fut que Mme Flourens s'était méprise sur un point et croyait que la lettre du général Boulanger avait été adressée à l'empereur de Russie lui-même et non à son ministre de la guerre. Le comte de Munster télégraphia immédiatement à Berlin, et le comte Hoyos, avec l'err von Leiden, secrétaire en chef de l'ambassadeur d'Allemagne, se rendit en toute hâte à la Chambre, espérant arriver à temps pour entendre les explications de M. Flourens.

» Toutefois, pendant ce temps, le cabinet s'était rencontré. M. Flourens avait reçu satisfaction et le général Boulanger avait été forcé de supprimer sa lettre. L'affaire aurait été étouffée sans les révélations de Mme Flourens, l'émoi chez les ambassadeurs et l'apparition subite du comte Hoyos et de Harr von Leiden à la Chambre, et la vérité se fit jour peu à peu, la version qui précède étant la plus exacte. Les commentaires sont superflus. »

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 21 février

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion : 1. Du projet de loi adopté par la Chambre des députés portant fixation du budget de dépenses de l'exercice de 1887 (budget ordinaire, budget sur ressources spéciales et budgets annexes) ; 2. du projet de loi adopté par la Chambre des députés portant fixation du budget des recettes et du budget des dépenses sur ressources extraordinaires du même exercice.

Discours de M. Dauphin

M. Dauphin déclare qu'il donnera son opinion sur le budget de 1887 en toute franchise. Il montrera les points sur lesquels on peut être en pleine sécurité et les points sur lesquels, suivant lui, il y a péril.

Ce qui donne toute sécurité, c'est le budget ordinaire des recettes et des dépenses, car jamais budget n'a été aussi parfaitement en équilibre. Cela n'était pas facile, car il y avait 56 millions de dépenses en plus et 55 millions de recettes en moins.

Quant au budget, il a eu trois ennemis : les dégrèvements, les majorations et les évaluations de recettes.

Les dégrèvements avaient été hâtifs : ils sont regrettables. Les majorations avaient pour but d'arriver à la suppression des crédits supplémentaires. Quant aux évaluations, on est arrivé à une règle invariable pour leur fixation.

Cet heureux résultat est dû aux efforts de MM. Tirard et Sadi-Carnot. Nous pouvons, aujourd'hui, évaluer les recettes d'après l'exercice de 1885. Le mouvement de la dette flottante et la perception de l'impôt donnent des gages certains de sécurité.

Le ministre examine ensuite les causes d'inquiétudes.

Il explique les motifs de l'augmentation budgétaire de 400 millions, constatée de 1877 à 1887. Dans beaucoup de ministères, il n'y a pas d'augmentation ; dans celui des postes et des télégraphes, les dépenses sont aujourd'hui de 14 millions de plus qu'en 1877, mais cette dépense est justifiée. L'orateur démontre combien la suppression du cabinet ministériel des postes et télégraphes serait peu avantageuse pour les finances.

Les autres augmentations survenues depuis dix ans intéressent la guerre, la marine, les crédits des protectorats, l'instruction publique et la dette viagère. Pour cette dernière, l'augmentation est de 86 millions, dont 66 pour pensionner les officiers de l'armée.

Les autres 20 millions portent sur les pensions civiles. Si le chiffre des pensions civiles est aussi considérable, c'est que la retenue supportée par les fonctionnaires est insuffisante. Le Sénat aura à porter son attention sur ce point.

Le ministre explique que l'augmentation de la dette flottante, s'élevant à 142 millions annuellement vient de la nécessité d'exécuter des travaux publics réclamées par tous. Le budget des travaux publics est déjà réduit de 90 à 55 millions. Cette source d'inquiétude va donc en décroissance.

Une autre cause d'inquiétude est celle des bons sexennaires. Ces bons furent utiles au début, pour l'exécution des travaux publics, mais ils sont aujourd'hui portés à l'excès et le ministre déclare qu'il ne veut pas prendre la responsabilité de cette méthode.

A droite : Vous avez raison !

M. Dauphin. — Ces bons représentent 700 millions. Le péril consiste, non pas dans ce chiffre, mais parce que ces bons ne sont pas gagés, par un fonds d'amortissement.

Comment parviendrons-nous à équilibrer le budget ? En rétablissant comme dépenses ordinaires, les dépenses extraordinaires, en faisant disparaître le budget de garantie des chemins de fer, sauf une partie de cette charge.

Il faut des ressources nouvelles que nous ne pouvons demander qu'à l'impôt sur le revenu. Il n'y a pas d'autre moyen d'équilibrer le budget.

Le ministre termine en invitant le Sénat à voter le projet de budget du gouvernement.

La séance est suspendue à 3 h. 45 m.

La séance est reprise à 4 h. 25.

Discours de M. Chesnelong.

M. Chesnelong reconnait que, sauf sur un point, les évaluations des recettes sont exactes. Il reproche au ministre d'avoir abandonné la réserve de l'amortissement qui est le seul gage sérieux des emprunteurs.

Le déficit du budget ordinaire est de cent millions, celui du budget extraordinaire est de 275 millions, dont 116 pour la guerre et la marine.

L'orateur votera ce dernier crédit malgré les critiques qu'il mérite, car il veut que la France ne sombre pas.

L'augmentation des dépenses depuis 1875 est de 775 millions. Une politique prudente eût épargné au pays certaines dépenses comme celles relatives à l'épuration de la magistrature, à l'expédition du Tonkin si compromettante pour la sécurité de la métropole, et surtout celles relatives aux constructions scolaires.

L'orateur demande la suppression au budget extraordinaire des crédits affectés à la guerre et à la marine et leur introduction dans le budget ordinaire. Il demande d'élever de 15 millions le fonds d'amortissement et pense qu'il est possible d'économiser 50 millions sur l'instruction publique.

L'orateur propose une surtaxe sur l'alcool et une sur les céréales qui procureront des ressources au trésor et, avec les économies possibles à réaliser, combleront le déficit budgétaire. Quant à l'impôt sur le revenu, il aggraverait la situation.

La droite dégage sa responsabilité d'une politique ruinant la fortune publique.

Discours de M. Bocher

M. Bocher dit que la République actuelle obéit aux passions politiques qui l'ont conduite à la triste situation où elle se trouve aujourd'hui. Jusqu'en 1875, le budget s'équilibrait sans ressources extraordinaires ; depuis lors, aucun budget n'a pu être établi sans déficit.

C'est une étrange confusion, qui fait accuser les anciens gouvernements d'être la cause de cette situation.

La comparaison de la situation financière des régimes monarchiques et du régime actuel est tout à l'avantage des premiers : Cessez donc de les déprécier ou faites mieux.

L'orateur entre ensuite dans les détails du budget de 1887, dont il conteste la régularité et la sincérité. Les évaluations des recettes sont majorées, les réductions sont fictives.

La discussion générale est renvoyée à demain.

La séance est levée.

LETTRE DE PARIS

(*D'un correspondant spécial*)

Paris, 21 février.

L'élection de l'Aube

La nouvelle du jour est l'élection dans l'Aube de M. Charonnat, radical, qui l'a emporté sur son concurrent opportuniste, M. Couturat, par plus de sept mille voix.

Je vous ai parlé, à plusieurs reprises, de la lutte engagée pour recueillir la succession législative du marquis des Roys, et vous savez qu'il n'y avait en présence que MM. Charonnat et Couturat, et qu'elle avait pris les proportions d'une véritable bataille, non pas seulement dans le département, mais encore à Paris, où, pendant toute la durée de la période électorale, la *Justice* et la *République française*, ainsi que leurs congénères, n'ont cessé de s'escrimer de la belle manière.

Malgré toutes les chances qu'ils croyaient avoir, les sympathies de l'administration aidant, les